



L'APERÇU DE...

Ludovic GROUSSET

DGA Développement économique et Emploi à la Métropole Européenne de Lille

Dans un contexte économique toujours changeant, la capacité des acteurs publics et privés à construire des dynamiques partenariales est un des éléments déterminant de la compétitivité d'un territoire.

Cette vision stratégique partenariale repose nécessairement sur une connaissance et un diagnostic partagés de la situation économique du territoire, de ses forces, de ses manques, et de sa dynamique.

Le travail d'observation mené par l'ADULM, en lien avec son réseau de partenaires, est donc essentiel pour comprendre les spécificités de notre territoire et apporter des éclairages sur le positionnement national et européen de nos filières stratégiques métropolitaines que sont le numérique, les industries créatives, la santé, l'alimentation, les matériaux.

Dans le domaine économique, les priorités que se sont données l'ADULM et la MEL sont :

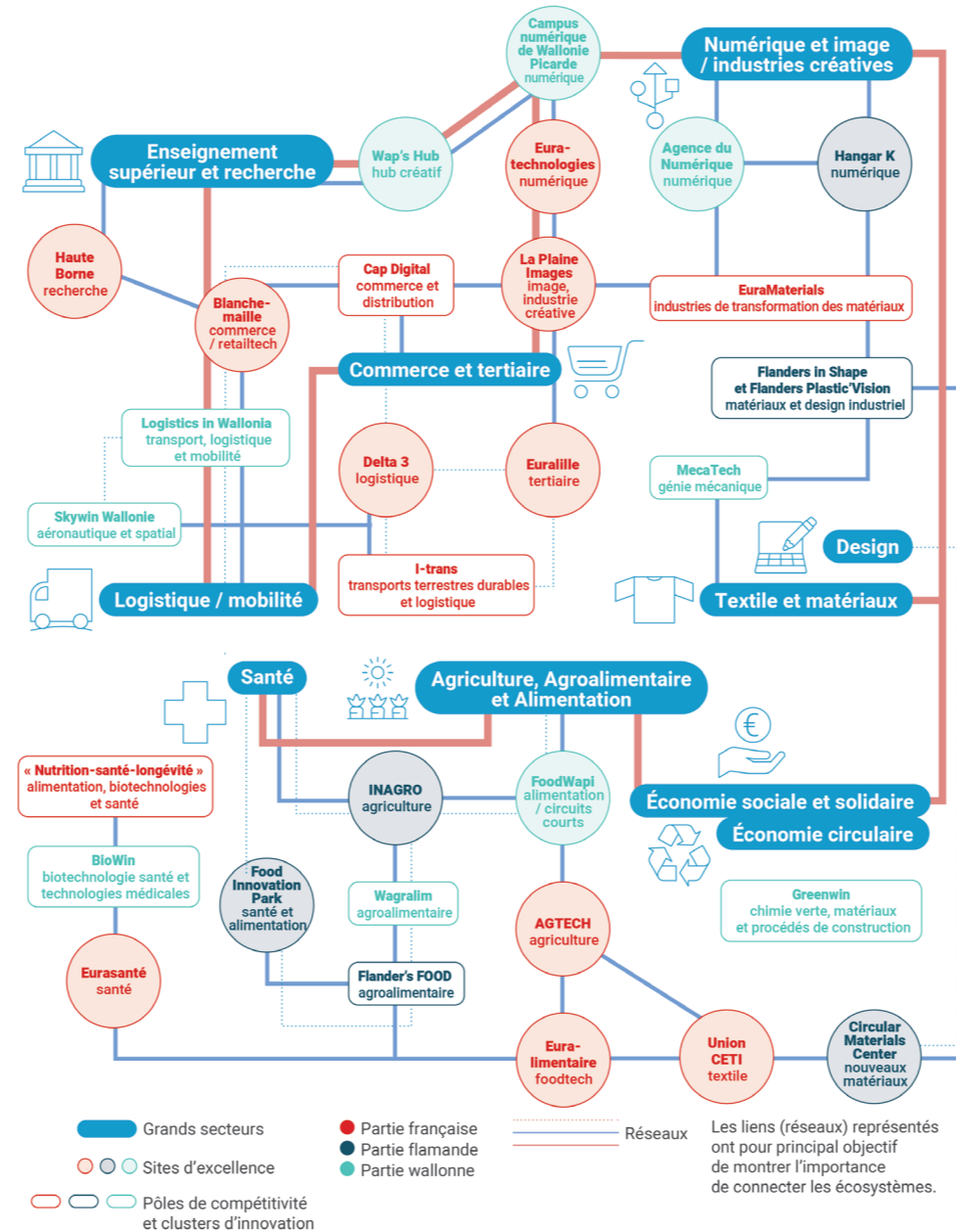
- l'analyse structurelle et conjoncturelle de l'économie métropolitaine, par secteur et par filière ;
- l'observation des parcs d'activités dans un contexte où la rareté foncière nous conduit à optimiser la gestion des espaces vacants ;
- l'observation du parc tertiaire notamment pour répondre aux besoins de bureaux mais aussi pour mesure l'adaptabilité de ce parc au regard des nouvelles pratiques de travail et de production ;
- l'observation du commerce en appui de nos politiques en faveur de l'économie de proximité et de l'accompagnement des communes.

Au regard de la conjoncture économique et des enjeux du dérèglement climatique, les analyses produites par l'ADULM seront plus que jamais précieuses pour éclairer les décisions des élus et des dirigeants économiques.



LA CARTE DU MOIS

LES GRANDS ÉCOSYSTÈMES DE LA MÉTROPOLE LILLOISE ET DE L'EUROMÉTROPOLE



La métropole a une économie diversifiée, reflet de son histoire et de ses savoir-faire. Elle a développé de nombreux pôles de compétitivité et d'excellence pour appuyer ses différentes activités phares allant du numérique, à l'économie sociale et solidaire, en passant par l'agriculture, le textile, le commerce, le tertiaire, la logistique, la santé et l'enseignement supérieur et la recherche.

Les liens représentés dans le schéma ci-dessus ont pour principal objectif de montrer l'importance d'intensifier à l'avenir les connexions entre les écosystèmes pour le développement du territoire, en associant les territoires voisins et transfrontaliers.

Directeur de publication : **Didier DECOUIGNY** / Responsable de publication : **Sophie HAUTCOEUR**
Rédaction : **Corinne VALITON**



+33 (0)3 20 63 33 50 / Centre Europe Azur / 323 avenue du Président Hoover / 59000 Lille
adu-lille-metropole.org



L'APERÇU

de l'Agence N°34 · AVRIL 2024



NOTRE DOSSIER THÉMATIQUE



LES ACTUALITÉS

LE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL À LOMME : RESTITUTION AUX ÉLUS

Le 13 mars, l'Agence a été reçue à la Mairie de Lomme pour partager avec quelques élus le travail réalisé avec des habitants du quartier de la Mitterrie dans le cadre de la démarche bien-être territorial, portée par l'Agence. À travers trois temps organisés entre novembre 2023 et janvier 2024 -une promenade sensible suivi de deux ateliers de coproduction, l'Agence a animé des échanges sur ce qui fait qu'on se sent bien dans son quartier. Les résultats ont été structurés autour du référentiel de bien-être territorial élaboré par l'Agence et les partenaires de la démarche. Cette réunion de restitution a été l'occasion pour les élus de discuter des enseignements et des suites à donner, notamment dans la perspective de la mise en œuvre et de l'évaluation de leur feuille de route Lomme en transitions.



DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES : QUI ACHÈTE ? QUI VEND EN MÉTROPOLITAINE LILLOISE ?

L'Agence publie une nouvelle analyse sur les tendances du marché immobilier, s'attardant sur l'inégalité de l'accès à la propriété.

Les grandes tendances :

- un marché immobilier de plus en plus inégalitaire ;
- un marché immobilier structuré par des acquéreurs ayant entre 30-39 ans ;
- une concentration d'achat par des cadres dans la couronne nord de Lille et dans le centre métropolitain ;
- une répartition spatiale plus homogène pour les professions intermédiaires ;
- des achats aux marges du centre métropolitain pour les employés et ouvriers ;
- etc.

Consultez sur notre site l'analyse complète et découvrez la vidéo de synthèse, pour tout comprendre en 6 minutes !

LES BIODÉCHETS : QUELLE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE ?

Le contexte d'urgence climatique et la nécessité d'engager des politiques de transition amènent à redoubler d'efforts pour développer de nouveaux modèles de développement territorial décarbonés et résilients. Dans ce cadre, l'Agence, en partenariat avec GRDF Hauts-de-France, a réalisé un travail d'études qui permet de disposer d'une première estimation des potentiels énergétiques des biodéchets sur le territoire. Il met également en avant les solutions existantes et/ou à développer pour une meilleure valorisation.



Retrouvez sur notre site l'étude complète ainsi que le poster de synthèse.

LE DOSSIER THÉMATIQUE

RENOUVELER LA LECTURE DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE POUR ADAPTER LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'Agence structure son observation économique pour aider les acteurs du territoire impliqués dans le Plan stratégique de transformation économique du territoire (PSTET) à comprendre, anticiper et agir.

DES OUTILS ADAPTÉS ET COMPLÉMENTAIRES...

Afin d'appréhender les évolutions de l'économie métropolitaine, l'observation économique de l'Agence s'appuie sur une palette d'outils complémentaires, éclairant sur le court, moyen, long terme :

- **une observation structurelle** mettant en avant les spécificités du territoire et développant une vision des trajectoires à moyen et long termes à travers une analyse des activités qui forment le socle de l'économie métropolitaine. Cette vision sera complétée par des données-clés valorisant les transformations sociales, écologiques et environnementales engagées par l'économie métropolitaine ;
- **une observation conjoncturelle** qui permet de toucher du doigt la perception des chefs d'entreprises ou des ménages sur l'évolution de l'économie locale à court terme et ses points de retournement ;
- **une observation des leviers de développement de la métropole** à travers les observatoires thématiques, supports du PSTET de la Métropole Européenne de Lille (observatoires du commerce et des proximités, du foncier économique dans les parcs d'activité et de l'immobilier tertiaire) et un suivi des filières stratégiques.

... POUR DÉCRYPTER LES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE...

La métropole lilloise est **productive et créative**, elle est :

- **agricole** (43% de sa surface est dédiée à l'agriculture), elle accueille de grands noms de l'agroalimentaire ;
- **textiles**, elle a su valoriser ses compétences dans le domaine et les faire évoluer pour partie, vers des textiles techniques voire technologiques ;

• **médicale**, elle est le troisième pôle de santé français.

Elle est **marchande**. Lieu de grandes foires au moyen-âge, elle est le berceau des grands groupes de la distribution et la capitale du e-commerce. De par sa localisation géostratégique au cœur du carrefour nord européen, elle offre des infrastructures de transport multimodales.

Elle est **résiliente**. Par son histoire et celle de la région dont elle est la capitale, elle cherche à accompagner les transitions et à être actrice de la prochaine révolution industrielle. Elle expérimente :

- territoire 0 chômeur longue durée ;
- territoire démonstrateur de l'économie circulaire inclusive.

Elle s'inscrit dans des dynamiques telle que celle de Rev3.

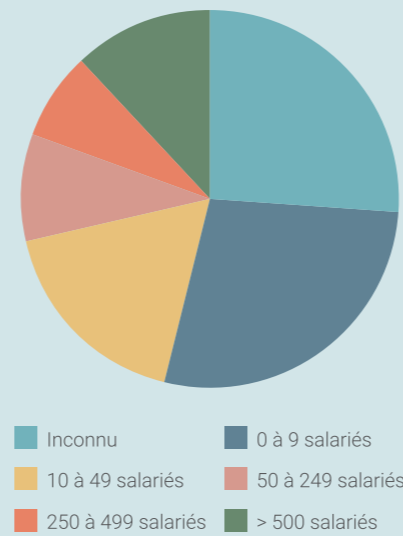
Elle a su également investir et valoriser **l'écosystème numérique** pour qu'il soit source d'emplois et de créations de richesses mais également pour que les compétences locales puissent se diffuser dans l'ensemble des secteurs de l'économie métropolitaine.

... ET IDENTIFIER LES FRAGILITÉS ET LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le tissu économique local est essentiellement composé de **petits et très petits établissements** : plus de 70% n'ont pas de salarié. Ce n'est pas une spécificité en soi mais ce n'est pas contrebalancé, comme parfois, par la présence d'entreprises de taille intermédiaire. Cette structure économique peut entraîner **une plus grande fragilité du territoire** en période de crise. L'observation conjoncturelle mise en place par l'agence, a ainsi montré les effets de la crise COVID sur les petits établissements ne disposant pas des trésoreries nécessaires.

Cette structure économique impacte éga-

Fragilité des entreprises mesurée par les volumes de report de charges (en euros)



Source : ACOSS, 31/01/2024.

lement la **capacité d'innovation**. Les établissements de la métropole ont généré 22,9 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2021. Les grands groupes ayant leur siège en région, mais générant de l'activité et des emplois dans le monde, en ont réalisé plus de la moitié.

Le taux de valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires des entreprises de la métropole (24%) est inférieur à celui observé au sein d'autres métropoles, laissant supposer des situations de sous-traitants et des capacités d'innover plutôt limitées.

Aujourd'hui, seulement 3,3% des emplois de la métropole sont liés à la conception-recherche. Ce taux est de presque 9% à Toulouse.

Si la métropole est le troisième pôle universitaire de France, **beaucoup de jeunes viennent se former mais ne restent pas sur le territoire**.

Parallèlement, **une partie de la ressource humaine locale est sans emploi**. Certains demandeurs d'emploi peinent à trouver un travail. En 2022, par exemple, France Travail indique que seulement 30% des demandeurs d'emploi trouvaient un emploi en moins de 6 mois. Les compétences recherchées par les entreprises et celles proposées par les demandeurs d'emploi sont en décalage.

Finalement, plusieurs enjeux pour le territoire apparaissent comme majeurs pour qu'il devienne un écosystème durable :

- l'accompagnement des PME aux transitions ;
- le renforcement de l'importance des ETI sur le territoire (soit par de nouvelles implantations, soit par la croissance de PME locales) pour développer l'innovation ;
- la formation des publics (les salariés et demandeurs d'emploi) pour faire face aux tensions qui vont apparaître sur le marché du travail ;
- la capacité à retenir et attirer les talents utiles au territoire (chercheurs, étudiants, détenteurs de compétences rattachées à des métiers en tension...).

LES CHIFFRES CLÉS



539 500 emplois

Les premiers employeurs de la métropole sont publics : CHRU, Université de Lille, collectivités

Les grands employeurs privés : Auchan, Keolis, Decathlon



107 800 établissements

Plus de 70% sans salarié



22,8 Md€ de valeur ajoutée

Plus de 50% générée par les grands groupes



125 000 étudiants

10% de la population



Des domaines de recherche reconnus à l'international (Iindex)

- Science for a changing Planet
- Human-friendly Digital World
- Precision Human health



© Lucas Dumortier - Light Motiv

LES OUTILS D'OBSERVATION DE L'ADULM



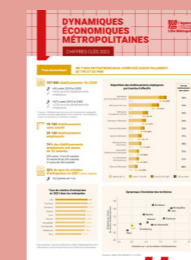
Le **Mémo économie**, document synthétique et pédagogique, est mis à jour tous les deux ans. Il met en avant le caractère diversifié de l'économie métropolitaine et l'importance de connecter les réseaux d'acteurs, nombreux sur le territoire.

Mémo économie 2024 : À retrouver sur notre site, rubrique « Productions ».



L'**Observatoire de la conjoncture et de la reprise**, outil numérique mis à jour en continu, met en évidence l'évolution de l'économie locale à court terme. Ce travail repose sur un partenariat solide et durable avec notamment la MEL, la Banque de France et le tribunal de commerce, France Travail, l'URSSAF, la chambre de commerce, France des Hauts-de-France, la chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France.

Observatoire de la conjoncture et de la reprise : À retrouver sur notre site, rubrique « Cartes et Data ».



Les **Fiches dynamiques économiques** qualifient les ressources du territoire (établissements, emplois, formation, laboratoires...) afin de faire ressortir les forces et les faiblesses du territoire et qualifier ses enjeux prioritaires. Elles sont réalisées chaque année pour l'ensemble de l'économie et pour les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de la construction, des services, du commerce, avec des éléments de comparaison des autres métropoles. Elles seront prochainement déclinées également pour les filières stratégiques.

Fiches dynamiques économiques : À retrouver sur notre site, rubrique « Productions ».